

A.P.L. INFORMATIONS

NANTES LOIRE. OCEAN

bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

A.P.L. 14, rue de Bretagne
75003 PARIS

Dir. : Maurice CLAVEL

Bureau Régional :
Librairie 71 : 29, rue J. Jaurès
44000 NANTES

I f
Abonnement 12 N^{os} :
10 F minimum

La reproduction et l'utilisation des informations de l'Agence sont entièrement libres

APL Nantes
Périodique Imp. Spe. APL
CCCAP 54701

n° 88

SOMMAIRE

- page 1 : Calendrier
- page 2 - 3 : Les bords de l'ordre
- page 4 : Le Pavé reparait
- page 5 : Asile de la Pelleterie
- page 6 : Comsip en grève
- page 7 et 8 : Document S?P&S.
- page 9 et 10 : Centre Nantes Tiers Monde
- page 11 et 12 : Bande dessinée
- page 13 et 14 : Geste du personnel inadapté
- page 15 : "Ca canarde sur la ligne Morice"
- page 16 : Information sur le Larzac

APL NANTES
Périodique Imp. Spe. APL
CCCAP 54701

PENSEZ-Y !!! : TELEPHONE N° 73-82-48

C A L E N D R I E R

Jeudi 13 : 1848 , Chronique de la Revolution à Nantes;

20 Heures, Cite Chanzy

Vend 14 Même spectacle à la F.A.L. rue du prefet Bonnefoy 21 H.

Vend 14 14 heures Jugement d'un antimilitariste Nantais à Paris
Didier Foucher. ENVOYEZ des telegraphes à Mr. Le PRESIDENT
du Tribunal permanent des Forces Armées?,
Caserne reuilly, 12 rue Reuilly ,Paris XII
Avec le texte suivant "Exigeons liberation de Didier Foucher
stop Suppression des T.P.F.A.

Dim 16 Pique-nique de solidarité avec les paysans du Larzac,
(cf. article page 16)

Mer. 19 20h30 Salle Paul Fort ,Meeting-debat de la Ligue Revolution-
naire avec la participation d'alain Krivine.
(9 mois de Giscard-Chirac-Ponia:1 million de chomeurs, quels
objectifs pour les travailleurs?)

Jeu 20 Fac. de Droit. Le Centre de Recherche Politique propose
14 h. Film "La soudaine richesse des pauvres gens de Kombach.
17 h. Expose sur la question paysanne dans la revolution
Proletarienne en URSS-Albanie-Chine.

Samedi 22 Mars à 14 heures.

Reunion du collectif APL à la Fraternité Protestante, 3 rue
Amiral Duchaffault.

Après plus d'un mois et demi de parution, il est temps de faire
un bilan de l'apl . Nous vous y invitons ,il sera notamment
discuter des points suivants:

- Elargissement de l'equipe apl
- Le bulletin doit-il passer en offset?
- Orientation politique de l'apl

Nous appellons tous les lecteurs à venir.

Collectif APL

L'ERDRE

pour tous

Voilà déjà de nombreuses années que l'on parle de l'Erdre et de l'absence de sentiers piétonniers tout au long de ses rives.

Parce qu'elles ont de l'argent, quelques personnes se sont réservées le site et ont posé des clôtures pour rendre les bords de la rivière inaccessibles.

Et pourtant tous ceux qui sont surmenés chaque semaine à l'usine, tous ceux qu'on entasse dans des H.L.M. n'auraient-ils pas davantage besoin de pouvoir se promener le long de l'Erdre ?

Face à cette situation, il y a eu de nombreuses réunions et manifestations.

Pour toute réponse, les pouvoirs publics ont sorti un schéma d'aménagement des bords de l'Erdre. Ce schéma ne répond pas aux besoins des familles populaires. Il ne leur propose que des miettes et sauvegarde les privilèges de ceux qui sont déjà installés au bord de la rivière. Quelques endroits qui étaient annoncés publics par le schéma sont vendus à de nouveaux propriétaires comme la Bézirais et l'Île St Denis à Sucé.

OU EST LA JUSTICE ?

QUELLE EST LA SITUATION AUJOURD'HUI ?

Une réunion d'information est organisée :

VENDREDI 14 MARS à 20 H 30

Salle municipale de LA CHAPELLE SUR ERDRE

- un montage audio-visuel expliquera la situation actuelle et la lutte déjà menée
- une brochure sera présentée et mise en vente. Elle raconte tous les faits qui se sont déroulés ces dernières années et décrit comment la loi est bafouée sur les bords de l'Erdre ; celle-ci faisant partie du domaine public
- un avocat participera à la réunion
- un chanteur, Kirjuël, ayant composé une chanson sur la lutte engagée sur les bords de l'Erdre, animera la soirée
- enfin, comment poursuivre l'action ?

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES :

A.C.L. - Amicale Laïque - Association Familiale - Section P.S. et Syndicat agricole de La Chapelle sur Erdre - A.P.F. - A.S.F. et Famille Rurale Départementale - Paysans Travailleurs-Francis et Franches Camarades - Cercle Jean XXIII - Comité d'action d'Orvault - P.S. de Nord sur Erdre - P.S.U. - C.F.D.T. -

Vendredi 14 mars à 20^h30

Salle municipale de La Chapelle
Sur Erdre

L'ERDRE POUR
TOUS

information

débat

- * diapositives .
- * diffusion de la brochure .
- * le point de vue d'un avocat .

"LE PAVÉ" REPARAIT...

Eh ! oui ! ... certains se réjouissaient de voir disparaître ce bulletin cantonal des cantons de la Chapelle S/Erdre et Carquefou. Il faut dire qu'il est bien "gênant" ce "Pavé"... Il dit toute la vérité... rien que la vérité !

... Il dresse le résultat de trois années de lutte foncière à ORVAULT, et montre comment devant les décisions prises collectivement par les paysans de la commune, une propriétaire et un expert foncier ont dû se plier.

... Il donne la parole au groupe d'Action-Nord-NANTES, luttant contre l'implantation d'une autoroute, d'un cimetière et d'une prison en plein coeur d'une cité H.L.M.... sans respecter bien sur les espaces verts vitaux.

... Il fait le point sur l'Erdre, explique le scandale de la vente de l'Ile St Denis à SUCE, appelle tous les gens intéressés à un grand meeting-spectacle-débat le vendredi 14 mars à 20 h 30, salle municipale de la Chapelle S/Erdre.

... Enfin, vous en saurez beaucoup plus en lisant tout simplement, le N° 7 de Mars 75 ; "Le Pavé" est en vente à la Librairie 71.

COMMUNIQUE DU COMITE DE SOUTIEN A LA COMMISSION POPULAIRE D'ENQUETE SUR LA SECURITE DU TRAVAIL DE LEVIN

Après l'assassinat de 42 des leurs à LIEVIN, le 27/12/74, les mineurs du Bassin Houiller (Nord, Pas-de-Calais) se sont organisés en Commission Populaire d'Enquête sur la sécurité du travail qui appelle à la tenue d'un Tribunal Populaire le 15 mars 1975 à LENS.

Le Tribunal Populaire apportera les conclusions sur "l'accident."

Le Tribunal Populaire dénoncera :

- la justice au service de la bourgeoisie,
- les responsabilités directes des Houillères et de l'Etat,
- l'exploitation des mineurs par les Houillères dans tous les domaines de la vie (logements, transports, médecin du travail etc...),
- la politique énergétique de l'impérialisme français qui liquide l'exploitation des richesses naturelles de France (charbon) au profit du pillage des pays du Tiers Monde ou d'accords de dépendance avec l'impérialisme américain (nucléaire).

Le Tribunal Populaire, c'est une arme aux mains de tous les travailleurs de France dans la lutte contre l'exploitation capitaliste et pour la marche vers la Révolution Socialiste.

.../...

.../...

A NANTES, comme dans beaucoup d'autres villes de France, s'est constitué un "Comité de Soutien aux mineurs de LIEVIN" qui apportera ses témoignages au Tribunal Populaire. Il organise le voyage en car à LIEVIN.

- départ : vendredi 14 mars à 20 h., prix : 50 F.

Pour tous contacts :

MONSIEUR RAULIN EMMANUEL

11, rue de Suisse

(Cité Malakoff, NANTES)

QUELQUES EXPLICATIONS SUR L'ASILE DE NUIT MUNICIPAL DE LA PELLETERIE ET SUR LES PERSONNES HEBERGEES

Cet asile Municipal est conçu pour héberger de nuit les personnes en difficultés. Alors, nous dénonçons les conditions actuelles de l'hébergement des hommes.

Si nous ne craignons pas d'affirmer qu'elles sont inadmissibles, c'est pour tout un ensemble de raisons.

Le local n'a jamais été construit ni aménagé pour servir de dortoir.

Aucune condition d'hygiène et de sécurité n'est respectée.

Les matelas et couvertures sont infects, les murs sales; une fenêtre donnant sur le dépôt d'ordures du cimetière, aère le local.

Aucune nourriture n'est servie le matin et le soir à des hommes et des femmes particulièrement nécessiteux.

Ces personnes, en grande majorité du milieu populaire donc, du milieu travailleur, sont parmi les plus éprouvées de la Société.

Certains sont des gens absolument sans liens familiaux, des orphelins quelquefois, mais surtout des gens qui ont été rejetés par l'abandon, la séparation, le divorce.

D'autres sont des isolés accidentels et n'ont plus de relations, présentement avec une famille néanmoins existante.

Pour oublier, pour s'illusionner, certains s'abandonneront, si ce n'est déjà fait, à une consommation de plus en plus grande d'alcool et sombreront bientôt dans l'alcoolisme. A ces mal-aimés, il faut redonner confiance en eux-mêmes, à l'intérieur de centres de réinsertion sociale qui compenseront au maximum les familles inexistantes, défaillantes ou incompréhensives.

Il revient en premier lieu aux Pouvoirs Publics de créer à NANTES ces foyers de réadaptation où ces hommes et ces femmes retrouveront peu à peu leur véritable place dans la Société.

Pourquoi pas une chronique assez régulière sur l'APL des films qui passent à NANTES ? Cela éviterait peut-être à pas mal de camarades qui n'achètent pas des revues spécialisées d'aller payer une place à 10 F pour voir un film débile. On pourrait faire chaque semaine la critique ou donner les thèmes des films qui sont intéressants (ils sont rares à NANTES), mais aussi indiquer les films qui passent dans les ciné clubs.

Toutes les personnes intéressées par ce projet pourraient faire parvenir à la Librairie 71 un petit papier sur les films qu'ils ont vu et autres renseignements, ou mieux passer le Lundi soir à la réunion du collectif APL (derrière la Librairie 71 - 12, rue de l'Industrie à 20 H 30).

C O M S I P - SAINT HERBLAIN

TROISIEME SEMAINE DE GREVE.

La COMSIP appartient en principe au bâtiment et travaux publics : en réalité, des électriciens hautement qualifiés, équipements d'usines, automatismes, régulation, etc... Le 1er janvier 74, fusion de COMSIP automation et de Electro Entreprise.

Le Directeur de l'agence de NANTES "Monsieur Rochette", fait passer le "panier" journalier de 10 F. à 7 F.. Les ouvriers étaient transportés sur le temps de travail, c'est terminé. Ils avaient un acompte par semaine, c'est désormais un acompte par mois, etc...

Des revendications sont donc déposées par le syndicat C.G.T. : 21 F. pour tout le monde sans distinction de chantier, amélioration des primes de salissures et de hauteur ("quand on se trouve sur un chantier avec des gars de l'agence de Paris, ils ont 25 % du salaire H.Q. et nous 10 %) etc...

Sur 14 monteurs électriciens de l'agence de NANTES, 13 sont en grève. Les bureaux, 33 personnes ("plus que nous, bien trop en proportion...!), où n'existe qu'un syndicat C.G.C. ne sont pas en grève, mais seront bientôt coincés par la grève du personnel ouvrier. Des gars en déplacement à la Rochelle, Lyon etc... qui ne peuvent pas faire grève parce qu'ils sont en régie, et perdraient le chantier, font la grève perlée et des collectes pour ceux de NANTES.

La grève commence donc le lundi 24 février, trois gros chantiers sont paralysés : SOGE-Beaujoire, La Perverie et l'hôtel Borel, les ouvriers contrôlent que personne ne travaillent à leur place.

Ce mercredi, M. GUIBERT du siège de PARIS vient régler des problèmes avec l'agence de Donges, les gévistes descendent à Donges pour le rencontrer, le jeudi 27 des propositions sans valeur sont faites, le 5 mars une commission paritaire ne donne rien. Le patron propose 12 F. de panier. Contre proposition ouvrière 14 F. indexés sur le salaire, et paiement des jours de grève.

C'est la première grève pour la COMSIP-NANTES "Nous avons entamé une grande propagande de solidarité, 2 000 tracts sur NANTES, collecte sur certains marchés, les syndicats de toutes les entreprises de la zone de Saint Herblain nous aident à organiser des collectes. Maintenant, nous essayons d'étendre le mouvement dans tout le secteur de l'équipement électrique, où des négociations nationales ont lieu en ce moment : les commissions paritaires datent de 1962..."



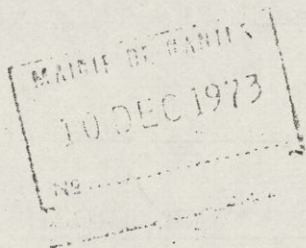
CRÉE EN 1924
SIÈGE SOCIAL
16, BOULEVARD DES INVALIDES
TEL. : 875 10-40

RÉGION PARISIENNE - ALSACE - LORRAINE
NORMANDIE - NORD - PICARDIE
POITOU - CHARENTES - BRETAGNE
LANGUEDOC - PROVENCE CÔTE D'AZUR

Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE
Rue Thiers

44000 NANTES



AFFAIRE SUIVIE P.E.
LJP/mm

75007 PARIS, LE 6 Décembre 1973

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre Société spécialisée dans le gardiennage, la surveillance et les transports de fonds, s'installera à NANTES à dater du 17 décembre 1973.

Le service "Transports de Fonds" est assuré par du personnel en uniforme et armé (autorisation du port d'armes délivrée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour armes de 1ère et 4e catégories en date du 12.3.62 REG/SUR n° 963).

A la suite de négociations qui ont abouti avec un certain nombre d'établissements bancaires, nous assurerons les transports de fonds par véhicules blindés à dater du 2 Janvier 1974 dans NANTES et ses environs.

Le siège de notre Agence est situé: 14 bis rue d'Alger - Téléphone: 71.14.30

La direction des Services radio électriques privés, 5 rue Froidevaux à Paris nous ayant accordé une licence d'exploitation pour une station radio, nos véhicules seront en liaison permanente avec notre siège.

Nous vous adressons ci-joint une documentation complète des services que notre société mettra à la disposition de sa future clientèle.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le Directeur Général Adjoint

L. POTTIER

LES ENQUETES PRE-EMBAUCHE

LA RESPONSABILITE DE L'HOMME DU PERSONNEL

Lors de la sélection d'un candidat, la connaissance bien souvent trop partielle de sa valeur professionnelle et de son honorabilité peut être la cause d'erreurs, voire d'échecs, qui vont à l'encontre des intérêts de l'entreprise.

La Loi du 19 Février 1958, à ce propos, rend les licenciements encore plus difficiles et onéreux.

Le département "Enquêtes pré-embauche" du Groupe S.P.S. permet à l'homme du personnel de compléter ses informations sur tous les futurs collaborateurs de l'entreprise.

UNE ASSISTANCE BIEN ADAPTEE

Depuis sa création, en 1926, le Groupe S.P.S. effectue systématiquement des enquêtes pré-embauche sur ses gardiens.

Mettant à profit son expérience, le Groupe S.P.S. propose d'assister les directeurs et chefs de personnel en ce domaine.

Toutes les enquêtes sont menées par des spécialistes. Elles peuvent concerner toutes les catégories de personnel dont la sélection est en cours ou qui font déjà partie de l'effectif.

Toutes les informations reçues sont dûment contrôlées. Les renseignements recueillis étant confidentiels, les résultats des enquêtes sont transmis avec la discrétion nécessaire.

UN ROUAGE DE LA POLITIQUE DU PERSONNEL

La gestion du personnel forme un tout cohérent : l'enquête pré-embauche est une des techniques interdépendantes de la politique de direction du personnel.

Au même titre que le profil de poste, le questionnaire d'embauche et les tests psychotechniques d'aptitude, l'enquête pré-embauche participe à une meilleure appréciation du personnel.

(EXTRAITS D'UN DOCUMENT S.P.S. "DETOURNÉ")

Ce qui est difficulté pour les pays riches est la mort pour les pays pauvres.

Nous pensons plus particulièrement aux pays du Sahel qui, pour la plupart, sont dépourvus, à la fois de moyens industriels et techniques et de matières premières. Une campagne vise à rejeter la responsabilité de la crise sur les pays du Tiers-Monde, producteurs de matières premières. Cependant, le combat pour la justice ne saurait se diviser, nos luttes ne peuvent se limiter à nos frontières.

C'est pourquoi les groupes Tiers-Monde de différentes villes de France ont organisé, le 1er Décembre, une journée nationale de solidarité avec les paysans du Sahel.

La sécheresse et la famine n'ont pas que des causes climatiques. Elles ont surtout des causes politiques. Parmi, celles-ci les groupes Tiers-Monde dénoncent :

- 1- une aide trop souvent utilisée pour soutenir des gouvernements qui servent surtout l'intérêt de la France.
- 2 - la politique économique menée par les anciens pays colonisateurs au 1er rang desquels il faut placer la France.
- 3 - la place excessive des cultures industrielles qui a compromis l'essor des cultures vivrières.
- 4 - les investissements des Sociétés privées, orientées vers le profit des pays industriels plutôt que vers la création d'une économie adaptée aux besoins des populations locales.

Or il nous faut constater hélas que, depuis 15 ans, la part de l'aide publique ne cesse de diminuer par rapport à l'aide privée.

Le Président de la République déclarait le 24 Octobre dernier (Monde 26 Octobre) "La technique de la coopération serait d'être pour la France le chef de file d'un effort international de financement pour la réalisation de ces grands ensembles..." (chemin de fer et voies de communication). Cette déclaration de V/G d'Estaing nous amène à poser des questions.

- 1 - Pourquoi le gouvernement français n'a-t-il pas donné suite au Plan de OUAGADOUGOU qui, malgré ses faiblesses et ses ambiguïtés, possède des avantages certains : il est l'émanation d'une concertation commune des gouvernements africains eux-mêmes ; il est composé de plus de 100 projets axés sur la satisfaction des besoins réels des paysans (petite hydraulique, cultures vivrières, reboisement etc...)
- 2 - Pourquoi le gouvernement français n'a-t-il pas rendu publiques ses intentions à cet égard ?
- 3 - Pourquoi la France a-t-elle refusé de s'associer à la demande de création d'un fond spécial de développement rural proposé par l'OP.P.P. aux assises de la F.A.O.

En conséquence :

1 - A COURT TERME, nous demanderons au gouvernement français :

- de participer substantiellement au financement du plan de OUAGUA : triplement de l'aide actuelle.
- de prendre l'initiative de proposer un financement européen.
- de lever le secret qui, trop souvent, entoure les intentions du gouvernement en cette matière.

2 - A LONG TERME, il est, selon nous, indispensable d'en arriver à une reconversion totale de notre politique de développement : l'aide à court terme ne peut en aucun cas résoudre les problèmes : on doit progressivement lui substituer une vraie politique de développement. Cela implique une remise en cause de nos relations avec le Tiers-Monde qui ne peut se faire qu'en reconsidérant notre propre modèle de développement.

CONNAISSEZ VOUS LE "CENTRE NANTES-TIERS MONDE" ?

Le centre a pour buts :

- l'étude et la recherche concernant les problèmes du Tiers-Monde
- l'information par tous moyens de diffusion appropriés.

Les peuples du Tiers-Monde sont les premières victimes d'une exploitation impérialiste mondiale, exploitation qui pèse également sur les travailleurs de notre pays. L'INFORMATION et la FORMATION proposées par le Centre visent à développer une prise de conscience pour une solidarité des exploités à l'échelle mondiale.

Cette solidarité implique une remise en cause fondamentale des mécanismes qui régissent le fonctionnement de nos sociétés et les rapports entre pays développés et pays du Tiers-Monde. La lutte de tous les exploités, pour la réalisation d'une société plus juste.

(Extraits du rapport d'Orientation)

Septembre 1974

PERMANENCE : Accueil Informations
 Renseignements Documentation

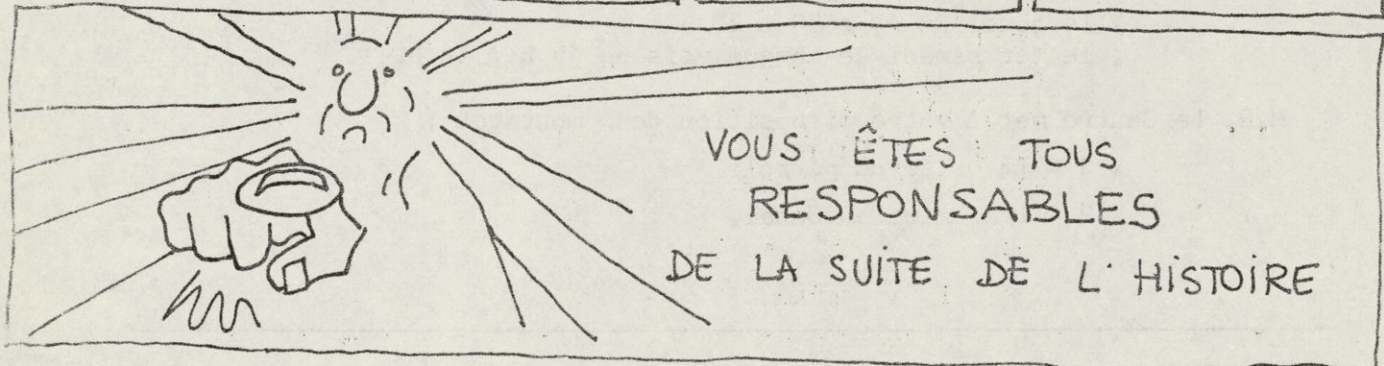
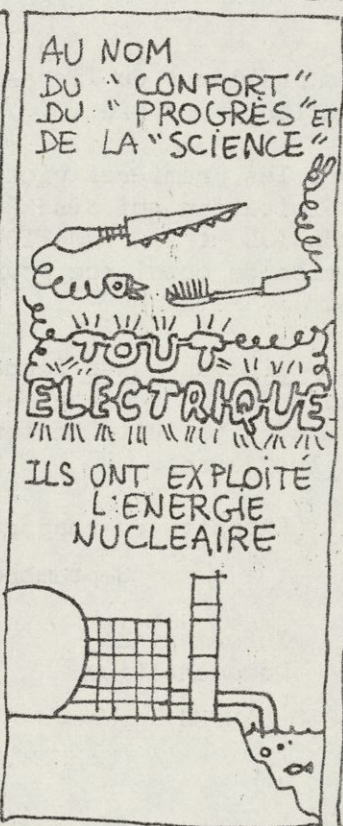
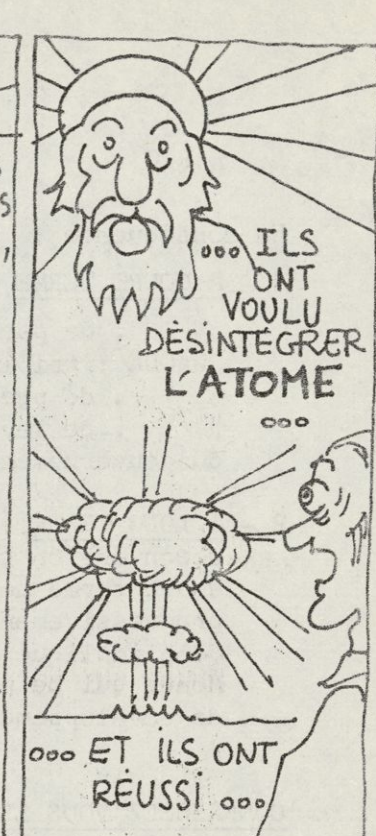
9, rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES

Jours et Heures d'ouverture :

- le mercredi de 15 h à 19 h
- le jeudi de 17 h 30 à 20 h
- le 1er samedi de chaque mois de 15 h à 18 h.

N.B. Le Centre met à votre disposition deux montages :

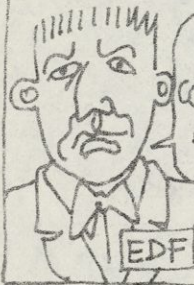
- 1 - La crise du pétrole
- 2 - La famine au Sahel.



SI PERSONNE NE SAIT COMMENT ÉLIMINER CES DÉCHETS ...

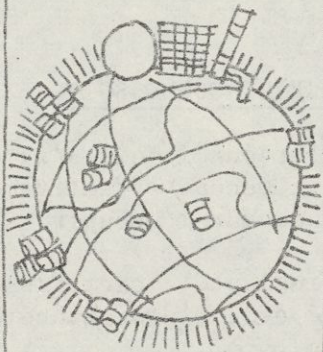


ON CHERCHE

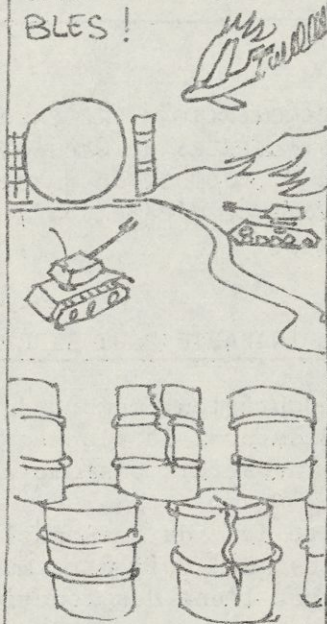


FAITES CONFIANCE A LA SCIENCE

IL Y AURA BIEN-TOT DE QUOI CONTAMINER TOUTE LA TERRE PENDANT DES SIÈCLES !!!



DES ACCIDENTS NE SONT PAS IMPOSSIBLES !



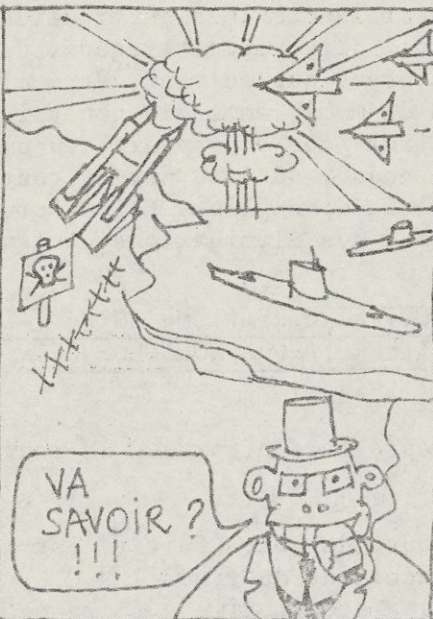
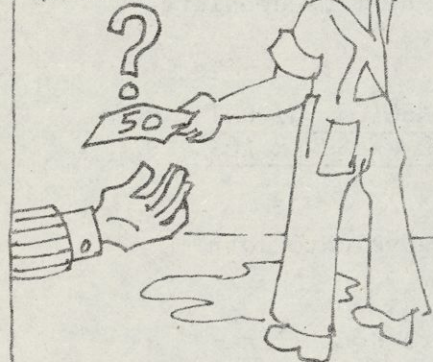
SI NOUS NE VOULONS PAS ÊTRE HAÏS PAR NOS ENFANTS ...



QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

OÙ VONT LES

IMPOTS ?

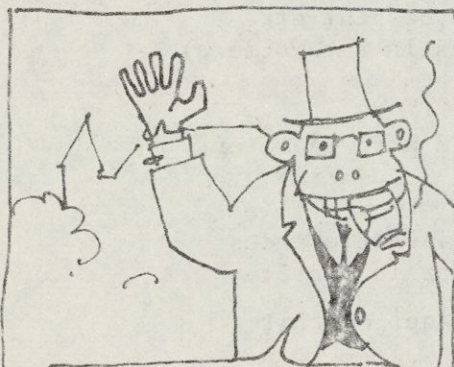


VA SAVOIR ? !!!

17% SONT DÉCLARÉS ALLANT À LA DÉFENSE NATIONALE



LA DÉFENSE DU PAYS AVANT TOUT ! VOUS N'Y CHANGEREZ RIEN !!



SI !!! NOUS RETENONS DE 3 à 20% DE NOS IMPOTS



GROUPE REFUS-REDISTRIBUTION DE L'IMPOT.

QUE NOUS REVERSONS AUX PAYSANS DU LARZAC



GESTION DU PERSONNEL INADAPTE.

Cette "circulaire" a été envoyée en 1971 à tous les directeurs d'entreprises des filiales de Creusot-Loire, en particulier Les Bati-gnoles. En raison du rapport de force des ouvriers sur l'entreprise, elle n'a pas été suivie d'effets à l'époque, mais on essaie actuellement de l'appliquer.

1/ - LE PERSONNEL INADAPTE PEUT ETRE DEFINI COMME SUIT :

Est inadapté tout membre du personnel qui, s'il se trouvait présenter sa candidature, la place qu'il occupe effectivement étant supposée vacante, ne serait pas embauché pour l'occuper.

Il existe donc du personnel inadapté à certains emplois particuliers : ce personnel doit être muté avec l'assistance du Service du Personnel dont c'est l'une des fonctions.

Il existe aussi du personnel inadapté à la plupart des emplois, sauf essentiellement à certains emplois particulièrement faciles physiquement ou intellectuellement, dits emplois légers. Ce personnel doit, en principe, et sous les réserves qui suivent, être éliminé des contrôles de la Société ; il en va de même, en règle générale, des polyabsents et des poluaccidentés. (il faut pour y parvenir, qu'un dossier soit ouvert au sujet du personnel en cause, où l'on notera toutes les absences et tous les manquements à la discipline. L'inexistence de tels dossiers est bien souvent un frein à des éliminations nécessaires).

2/ - CETTE ELIMINATION DOIT ETRE REALISEE SUIVANT LES REGLES QUI ONT ETE DEFINIES PAR AILLEURS. NOUS NOUS BORNERONS A EN RESUMER LES PRINCIPES :

a) - Tout inadapté faisant preuve de mauvaise volonté doit être licencié.

b) - Tout inadapté de notre fait (c'est-à-dire dont l'inadaptation provient d'un accident du travail à C.L. ou du fait d'évènements de guerre dont il a été victime à titre de militaire ou de déporté) doit être conservé dans un emploi léger s'il ne peut être mis en retraite anticipée et ce, sauf s'il rentre dans la catégorie a) ci-dessus.

c) - Le cas des autres inadaptés sera traité afin d'éviter, autant que possible de créer des "cas sociaux":

- le personnel âgé de plus de 60 ans bénéficiera des dispositions du régime de retraite anticipée, prévu par la Société,

- le personnel âgé de moins de 50 ans (qui devrait pouvoir se réclamer à l'extérieur) sera licencié,

- le personnel âgé de 50 à 59 ans sera conservé dans la mesure où il aura une ancienneté suffisante (15 ans au moins de 50 à 54 ans, 10 ans au moins de 55 à 59 ans) et où il pourra être reclassé dans un emploi léger.

LES CHEFS DE SERVICE DOIVENT DONC :

- Tenir en permanence la liste des inadaptés (cette liste évolue d'ailleurs dans le temps car il arrive que des inadaptés s'améliorent ou, malheureusement que certains des membres du personnel deviennent inadaptés).
- En informer la Direction et veiller à ce que les directives en vigueur pour l'élimination soient bien appliquées au personnel en cause.

Il convient de veiller particulièrement à ce que le personnel inadapté soit éliminé sans aucun délai des postes clés, et, en particulier des postes de maîtrise. On peut, en pareil cas, utiliser au besoin des solutions provisoires pour parer au plus pressé (il a été d'autre part créé des postes d'ouvriers mensualisés pour faciliter la solution des problèmes de reclassement de la maîtrise).

Il est, en conclusion, du devoir de chaque Chef de Service de veiller à ce que tous les inadaptés existant dans son Service (sauf aux emplois légers) soient éliminés dès que possible et à ce que ceux qui apparaîtraient, dans l'avenir, soient éliminés dès que cette inadaptation apparaîtrait comme devant durer.

4/ - QUELQUES Les retraites anticipées ne sont pas une récompense, mais un moyen d'éliminer du personnel inadapté. Elles ne doivent être octroyées qu'à du personnel inadapté. Si certains, pour obtenir la retraite anticipée, se rendaient volontairement inadaptés, ils rentreraient dans la catégorie a) du paragraphe 2 et devraient être purement et simplement licenciés. Il doit, à vrai dire, être possible de faire comprendre aux intéressés le danger de leur position avant d'en arriver à cette extrémité.

AUX LECTEURS

Ceux dont l'abonnement est épuisé depuis le numéro 82 ne recevront plus l'APL, à moins évidemment qu'ils se réabonnent ...

SA C. ANARDE

SUR LA "LIGNE MORICE"

La "ligne" MORICE, au temps ou le Sénateur-Maire était au gouvernement, resau de fortifications et barbeles, n'a pas arrêté les combattants algériens: aujourd'hui; dans notre bonne ville de Nantes, c'est un autre réseau, le réseau de l'affairisme municipal, qui est l'objet des infiltrations et des attaques, débordant la seule affaire des parcmètres.

Mercredi 12 MARS, quatre avocats, animateurs de l'action parcmètres, passent au tribunal de police pour "non paiement de cotraventions": parmi eux le batonnier en exercice de l'ordre des avocats, maître Le Mappian (père). Signalons au passage qu'ils ne sont ni les premiers ni les seuls à boycotter le paiement, un participant à la réunion de Lundi au café de L'Europe a même 1200 cotraventions impayées, il n'est pas poursuivi lui.

En riposte, le Comité Anti Parcmètres, dont l'action est désormais appuyée (plus ou moins ouvertement) par: P.C.F.-C.G.T. -C.F.D.T.-partis bretons S.A.V. et U.D.B., U.N.C.A.L., syndicat des V.R.P. etc., annonce 10 000 signatures (chiffre provisoire) de sa pétition, et surtout il ouvre ses dossiers:

ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE NEPTUNE (qui gère "philanthropiquement" le stationnement payant :

-E.T.P.O. P.D.G. DANIEL TARDY, CONSEILLER MUNICIPAL (Centre républicain), bras droit d'André Morice, et commissaire aux comptes PELLERIN (conseiller municipal)

-COMPAGNIE COMMERCIALE DE L'OUEST (à suivre)

SOCIÉTÉ AFRICAINE DU GENIE CIVIL ET CONSTRUCTIONS

MECANIQUES: un des principaux actionnaires "serait" (nous attendons d'un moment à l'autre la confirmation définitive) notre vertueux sénateur maire ANDRÉ MORICE LUI MEME

Si la société NEPTUNE se dévoue au service de la collectivité et ne tire aucun bénéfice lucratif des parcmètres, que viennent donc faire dans cette galère de bonnes sociétés bien capitalistes dont le profit est la raison d'être ?

Si, au contraire, comme c'est assez vraisemblable, ces sociétés sont là pour faire de l'argent, comment faut-il qualifier nos bons élus municipaux directement bénéficiaires de l'opération ?

ET CE N'EST PAS TOUT --- Avez-vous remarqué, comme nous, que la fermeture "inexplicable" et en tout cas inattendue de la grande surface EUROMARCHE intervient 48 heures avant l'inauguration à grand fracas par nos édiles municipaux de l'ensemble commercial de l'île Beaulieu et en particulier du supermarché CASINO ?

Or la municipalité et particulièrement certains n'est-ce pas TROUPIER (— ROUVOST (oh pardon) -- a pris de gros risques dans l'ensemble de l'opération Beaulieu. Tout le monde savait que l'ouverture à Nantes de la 9^o grande surface allait poser de graves problèmes. Les voilà provisoirement réglés sur le dos des 240

Travailleuses et travailleurs licenciés du jour au lendemain d'Euromarché. Ils ont manifesté en ville Lundi et Mardi, Mercredi à l'heure où nous tapons ce papier, un groupe de filles d'Euromarché distribue des tracts devant CASINO face à une équipe de gorilles S.P.S. (voir document "détourné" ci-joint sur cette entreprise très spéciale de "sécurité", accompagnés de CHIENS POLICIERS....

Suite à l'attentat de cette nuit (9 au 10 mars) contre une famille
de paysans du LARZAC

- C O M M U N I Q U E -

L'un d'entre nous, A. Guiraud, père de 7 enfants, vient d'être victime d'un odieux attentat qui aurait dû normalement lui coûter la vie ainsi qu'à toute sa famille. Les coupables peuvent être trouvés et doivent être condamnés.

Ce ne sont pas les forces de police qui manquent dans la région. Mais si nous sommes quotidiennement contrôlés, identifiés et enregistrés, il semble que d'autres peuvent circuler en toute tranquillité. Nous tenons une fois de plus à dénoncer la tactique gouvernementale de pourrissement que nous a si bien exposé Mr. Le Ministre de la Défense Nationale lorsqu'il nous a reçu le premier mars. Nous avons aujourd'hui la parfaite illustration de cette méthode qui voudrait aboutir au départ des paysans par lassitude ou par peur.

En effet, quelque soit l'homme qui, a allumé la mèche, il est évident que le gouvernement porte la responsabilité de cet acte criminel. En refusant de tenir compte de l'opposition à l'extension manifestée depuis 4 ans par les paysans et toute la population de la région le gouvernement encourage l'action d'extrémistes prêts à toutes les violences. En persévérant dans cette voie, le gouvernement prend désormais délibérément le risque de réaliser l'extension du camp au prix du sang des paysans et de leur famille. Même menaces dans notre vie, nous demeurons fermes dans notre résolution et demandons à nos amis de continuer la lutte au grand jour là où ils sont comme ils l'ont toujours fait depuis 4 ans.

Les Paysans du Larzac, Lundi 10 Mars 75

BREF RAPPEL DES FAITS

A trois heures ce matin 10 mars, la maison de la famille Guiraud du village de la Blaquièrre a explosé pendant le sommeil de ses habitants. La porte d'entrée est déchiquetée, la cloison de la salle à manger soufflée, le plafond de la chambre est tombé sur le lit où ils dormaient, la voiture garée près de la maison est hors d'usage. Il n'y a pas de blessés, ce qui est vraisemblablement un hasard, une fenêtre ayant permis au souffle de l'explosion de s'échapper en partie; la route ne s'est pas effondrée. L'attentat était sans doute conçu pour tuer.

Info P.T.

R A P P E L J O U R N E E N A T I O N A L E L A R Z A C
D I M A N C H E 16 Mars

P I Q U E - N I Q U E Rassemblement 11 heures
Lieu: Sortir de Nantes par la route de Paris. Prendre direction
Chateaubriant, Carquefou puis suivre LES FLECHES.

Comite LARZAC 44

